



FICHE INTENDANCE

Année 2023 / 2024


A remettre obligatoirement avec le dossier d'inscription

NOM	
PRENOM	
CLASSE	

REGIME A LA RENTREE	
<input type="checkbox"/>	DEMI PENSIONNAIRE (<i>joindre un chèque</i>)
<input type="checkbox"/>	EXTERNE

BOURSE DE LYCEE 2023/2024	
<input type="checkbox"/>	OUI (<i>joindre l'accusé de réception de la demande ou la notification de bourse</i>)
<input type="checkbox"/>	NON

RESPONSABLE FINANCIER	
Nom / PRENOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE	
<input type="checkbox"/>	Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du responsable financier (<i>obligatoire</i>)
Pour les élèves souhaitant déjeuner :	
	Si aucune attestation n'est transmise avant la rentrée, le tarif le plus élevé sera appliqué soit 4,40 €
<input type="checkbox"/>	Vous êtes allocataire CAF : - l'attestation de paiement de la CAF mentionnant les noms des membres du foyer
<input type="checkbox"/>	Vous n'êtes pas allocataire CAF : - l'attestation à éditer avec la calculette Région sur le www.iledefrance.fr/equitables - l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.
<input type="checkbox"/>	Un chèque de 10€ minimum à l'ordre de « Agent comptable du Lycée PEV » Indiquer au dos nom, prénom et classe de l'élève . (le chèque sera encaissé en septembre)
➔ Après la rentrée, il vous sera possible de créditer le compte demi-pension en espèces ou par paiement en ligne.	